



AVIS PUBLIC
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES
DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2022

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée;

QUE conformément à l'article 319 de la *Loi des cités et villes*, le conseil municipal de la Ville de Bonaventure a adopté, à sa réunion ordinaire du 6 septembre 2022, une résolution ayant pour effet d'apporter la modification suivante au calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2022; voir la séance ordinaire du conseil municipal être transférée du 3 au 4 octobre en raison des élections générales 2022:

Dates	Lieu
Le 10 janvier 2022	Salle Bona-Arsenault (Hôtel de Ville)
Le 7 février 2022	Centre Bonne Aventure
Le 7 mars 2022	Salle Bona-Arsenault (Hôtel de Ville)
Le 4 avril 2022	Centre récréatif Desjardins
Le 2 mai 2022	Centre récréatif Desjardins
Le 6 juin 2022	Centre récréatif Desjardins
Le 4 juillet 2022	Centre récréatif Desjardins
Le 1 août 2022	Centre récréatif Desjardins
Le 6 septembre 2022 (mardi)	Centre récréatif Desjardins
Le 4 octobre 2022 (mardi)	Centre Bonne Aventure
Le 7 novembre 2022	Centre Bonne Aventure
Le 5 décembre 2022	Centre Bonne Aventure

Donné à Bonaventure le 7 septembre 2022.

Amélie Nadeau, directrice générale adjointe et greffière